

## **REGLEMENT**

- Course individuelle ou par équipe de 10 kms sur route.
- Epreuve ouverte à tous, licenciés ou non, de cadets à vétérans, femmes et hommes.
- Retrait des dossards le dimanche de 7h30 à 9h30 au gymnase de St Didier Quartier de la Péchoire (près de la piscine)
- Parking à proximité.
- Vestiaires et douches : Gymnase municipal.
- Trois ravitaillements sur le parcours.
- **Conditions de participation :**  
Etre titulaire d'une licence sportive en cours de validité ou pour les non licenciés, présenter **un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an (gardé par l'organisateur).**
- Une assurance responsabilité civile a été souscrite par les organisateurs auprès de COVEA RISKS
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.
- Récompenses : coupes et cadeaux aux premiers ; scratches, masculin et féminin, vétérans etc.... Pas de cumul des récompenses
- Remise des prix devant le gymnase. Les prix non retirés le jour même resteront propriété de l'organisation.
- Pour le challenge, minimum 4 personnes par équipe.

***LE DEPART SERA INTERDIT AUX ATHLETES  
NE REMPLISSANT PAS LES CONDITIONS FIXÉES.***